

ENVIRONNEMENT Alors que le Nord-Isère aussi est concerné

L'Assemblée débat du gaz de schiste aujourd'hui

NORD-ISÈRE/ RHÔNE-ALPES

La polémique liée au gaz de schiste n'est pas près de s'éteindre. Elle pourrait même s'étendre. Cet après-midi, l'Assemblée nationale débatera des conséquences environnementales de l'exploitation des huiles et gaz de schiste en France. Un dossier qui concerne aussi les Nord-Isérois. Car trois demandes de permis d'exploration touchent le nord de la région Rhône-Alpes, dont deux concernent le nord du département.

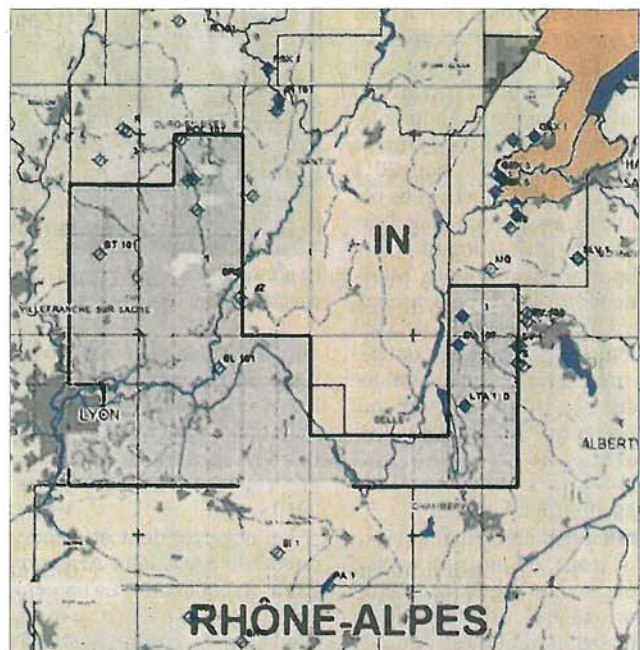
En stand-by en attendant les conclusions de la mission

Et déjà, des voix s'élèvent pour s'opposer à ces projets. La semaine dernière, le collectif "Non au gaz de schiste 69" a été créé, sur le modèle de l'association ardéchoise du même nom, et avec le soutien de la Frapna, Greenpeace et les Amis de la Terre. « Notre objectif, c'est d'informer le public et de rester vigilants », indique Nicolas de Metz, porte-parole du groupement qui a lancé une pétition et interpellé les élus locaux. « Ce qui s'est passé dans certains départements, où il n'y a eu aucune consultation, est anormal. Les conséquences de l'exploration par la technique de fracturation hydraulique sont désastreuses pour l'environnement, comme le montrent des précédents en Amérique du Nord. »

Les trois demandes de permis qui concernent le nord de Rhône-Alpes ont été jugées recevables par le ministère de l'Industrie et publiées aux journaux officiels européens et français. Recevables mais pas attribuées. Car suite au tollé déclenché par la délivrance de permis d'exploration dans les départements de l'Ardèche, la Drôme, le Vaucluse, le Gard, l'Hérault, l'Aveyron et la Lozère, le gouvernement a décidé de calmer le jeu. Une mission a été confiée au Conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies et au Conseil général de l'environnement et du développement durable. Elle a pour objectif d'"éclairer le gouvernement sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux des hydrocarbures de roche-mère". Et jusqu'à ce qu'elle rende ses conclusions, toutes les demandes sont "gelées" au niveau préfectoral.

Les deux projets touchant le Nord-Isère sont donc en stand-by. Même si « les études se poursuivent », indique le Bureau exploitation-production des hydrocarbures (BE-PH), en charge de l'instruction des dossiers au sein du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. « La mission doit rendre ses conclusions fin mai. En fonction de ça, des décisions et orientations seront prises et les procédures pourront être aménagées. En attendant, aucune autorisation ou permis ne sera délivré. »

Cécile LENA



Le projet d'exploration nommé Blyès s'étend sur un territoire de 3 283 km². Source : BEPH

Les sénateurs socialistes déposent une proposition de loi

ARDÈCHE/DRÔME

Didier Guillaume, sénateur de la Drôme, Michel Teston, sénateur de l'Ardèche, et Nicole Bricq, sénatrice de Seine-et-Marne, ont déposé une proposition de loi visant à interdire l'exploration et l'exploitation des gaz et huiles de schistes sur le territoire national.

Un texte qui doit être cosigné par tous les membres du groupe socialiste du Sénat. Les élus « dénoncent l'opacité qui a entouré les procédures d'attribution des permis de recherche de gaz et huile non conventionnels ainsi que [...] les risques pour la santé et l'environnement induits par la technique de forage utilisée ». Ils appellent à « la tenue d'un grand débat public sur la politique énergétique. »